



Resolume Arena pour le spectacle vivant Création vidéo de concert

L'objectif de cette formation est de permettre aux participant·e·s d'aborder toutes les étapes de la création, l'installation et l'exploitation d'un dispositif de diffusion vidéo pour un spectacle musical dans le cadre d'une mise en situation réelle (concert devant un public et/ou en streaming).

OBJECTIFS (Compétences)

Analyser un projet musical en lien avec sa direction artistique
Effectuer la recherche, la collecte et l'organisation d'une banque de médias vidéo dans le respect des droits d'auteurs
Organiser un set de VJing sur le logiciel RESOLUME ARENA
Manipuler des médias en direct
Faire réagir de l'image au son
Utiliser un contrôleur externe pour piloter RESOLUME ARENA
Recevoir, modifier et projeter des flux vidéo caméra en direct
Choisir, préparer, installer et régler un système de vidéoprojection
Projeter sur un écran à forme spéciale et des objets 3D simples
Projeter plusieurs médias sur des objets différents avec un seul vidéoprojecteur
Utiliser plusieurs vidéoprojecteurs pour projeter une image plus grande (Soft Edge)

CONTENU

La création vidéo pour le spectacle vivant

Introduction aux différentes utilisations de la vidéo dans le spectacle vivant
Comprendre les besoins et le sens d'un spectacle pour proposer un dispositif cohérent
Remise à niveaux sur les principes fondamentaux de la vidéo
Fonctionnement d'un système de vidéoprojection
Calculs d'optique et analyse de plans techniques
La connectique et le transport de signal vidéo
Droits des images, propriété intellectuelle et banques de vidéos

Le logiciel RESOLUME ARENA

Les interfaces principales
Le Mapping : déformer une image pour qu'elle s'adapte à une forme particulière
Le VJing : manipuler des médias en direct sur de la musique
Les effets
Les générateurs de visuels
Faire réagir l'image au son
Contrôleurs MIDI, OSC et DMX
Organiser une composition en fonction d'un spectacle

Autour du logiciel

Exporter et importer un projet d'une station de travail à une autre
Configurer correctement la conversion d'un média dans le format natif de RESOLUME (DXV3)
Optimiser les performances de RESOLUME

Durée | 10 jours (70 H)

Lieu | TSV

Effectif | 3 à 6 participant.e.s

Coût | 4 200 € *

Intervenant.e | Paolo SCLAR
(la liste des intervenant.e.s peut être sujette à modifications)

Public | Régisseur·se·s, concepteur·rice·s, opérateur·rice·s vidéo pour le spectacle vivant

Pré-requis | Bonne expérience en régie et maîtrise des outils informatiques

Outils | Salle de cours et de TP équipées, plateformes informatiques avec logiciel RESOLUME ARENA, vidéoprojecteurs et moniteurs vidéo, sources vidéo, câblage et accessoires

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

La formation s'articule autour d'une mise en situation réelle (réalisation d'un concert devant un public et/ou en streaming). Les participant.e.s alterneront des périodes d'apprentissage en salle et de mise en pratique sur scène avec artistes. Ils/elles collaboreront avec les stagiaires participants d'autres formations (Programmation sur consoles GrandMA 3, Captation, réalisation multi-caméras et diffusion, ...) afin d'apprendre à s'intégrer dans une équipe technique complète.

Évaluation des acquis par contrôle continu et sur un projet final.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à France Travail, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESSIBILITÉ



Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

* Pour un financement via France Travail, le montant de la prise en charge est plafonné à 2 499 €. Un supplément pourra vous être demandé. Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION